



Analyse de certaines charges et recettes en 2012

Il y a une augmentation de l'ensemble des charges d'exploitation qui passe de 606 712,77 euros en 2011 à 639 572,08 euros en 2012 soit une augmentation de 32 859,31 euros +5,42 %

Le poste alimentation est de 23 382,29 euros alors qu'il était de 22 421,67 euros en 2011
Soit une hausse de 960,42 euros

Le poste produit pharmaceutiques est de 9 533,07 euros alors qu'il était de 9 197,26 en 2011

Le poste location est de 35 981,79 euros alors qu'il était de 32 837,19 euros en 2011

Le poste entretien réparation est de 2 150,93 euros alors qu'il était de 18 201,32 euros en 2011 (entretien de la cuisine)

Le poste honoraire augmente il passe de 19 406,53 euros en 2011 à 20 071,80 euros en 2012

Le poste personnel intermédiaire est nul alors qu'il était à 0 en 2011 et 4 499,33 euros en 2010

Le poste salaires+charges sociales est à 447 231,56 euros alors qu'il était à 429 824,44 euros. en 2011.

SAS au capital de 15 000 euros
RC Nanterre B 342 728 417
SIRET 342 728 417 00011 ... NAF 6920 Z
N° NIF FR 07 342 728 417

53-55 Bd Romain Rolland
92120 MONTROUGE
Téléphone : 01.57.19.69.50
Télécopie : 01.57.21.66.02

Aux membres de l'association AIRAPE
4, rue du dessous des Berges
75013 PARIS

ASSOCIATION AIRAPE
Association Loi 1901
RAPPORT GENERAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
L'EXERCICE
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

AUDIT CONTRÔLE CERTIFICATION



Société de Commissaires aux comptes - Membre de la compagnie régionale de Versailles

AIRAPE Association
RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes annuels de l'Association au 31 décembre 2012 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration sur présentation de votre expert comptable. Il nous appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué un audit selon les normes de la profession applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.829-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Votre association bénéficie d'aides de différentes institutions (CAF, DAS, etc..) destinées à financer des actions à caractère social. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du montant des subventions enregistrées dans les comptes s'est fondée sur l'analyse des conventions mises en place.

L'appréciation ainsi portée sur cet élément s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Les statuts de votre association ne prévoient pas l'établissement par le conseil d'administration d'un rapport financier ou moral susceptible de donner lieu à vérification de notre part.

Fait à Paris, le 11 avril 2013

Alain BOCCAGE

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles



Bilan Actif

AIRAPE

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 06/04/13

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N)	Net (N-1)
			31/12/2012	31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	990	990		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	152 561	143 578	8 983	1 503
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	6 677		6 677	6 677
TOTAL immobilisations	159 238	144 568	14 966	7 180
ACTIF IMMOBILISÉ	154 072	147 054	17 017	29 799
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	50 394	50 394	50 394	43 321
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	196 730	196 730	196 730	179 767
ACTIF CIRCULANT	299 501		299 501	317 688
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	463 573	147 054	316 518	347 488

Bilan Passif

AIRAPE

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 06/04/13

RUBRIQUES	Net (N)	Net (N-1)
SITUATION NETTE	31/12/2012	31/12/2011
Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... dont versé	6 499	8 499
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	229 952	232 214
Réserve légale	(8 473)	(2 262)
Réserves statutaires ou contractuelles	227 978	236 451
Réserves réglementées	951	4 489
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL situation nette :	228 929	240 940

AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		

PROVISIONS POUR RISQUES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 476	18 499
Dettes fiscales et sociales	59 834	80 882
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 279	7 166
Autres dettes		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
TOTAL dettes diverses :	87 589	106 547
DETTES	87 589	106 547

Ecart de conversion passif		

TOTAL GÉNÉRAL	316 518	347 488
---------------	---------	---------

Compte de Résultat (Première Partie)

AIRAPE

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 06/04/13

RUBRIQUES		France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises		96 214		96 214	95 234
Production vendue de biens					
Production vendue de services		96 214		96 214	95 234
Chiffres d'affaires nets					
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				513 787	489 473
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				5 514	4 563
Autres produits				5 557	4 191
				621 072	593 460
CHARGES EXTERNES					
Achats de marchandises [et droits de douane]				36 470	34 260
Variation de stock de marchandises				114 101	104 617
Achats de matières premières et autres approvisionnement				150 571	138 876
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				27 786	20 563
CHARGES DE PERSONNEL				333 705	320 838
Salaires et traitements				113 527	108 986
Charges sociales				447 232	429 824
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				13 963	17 449
TOTAL charges de personnel :				447 232	429 824
DOTATIONS D'EXPLOITATION				13 963	17 449
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
TOTAL dotations d'exploitation :				13 963	17 449
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				20	
CHARGES D'EXPLOITATION				639 572	606 713
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				(18 500)	(13 252)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AIRAPE

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 06/04/13

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(18 500)	(13 252)
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 978	2 460
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 978	2 460
RÉSULTAT FINANCIER	5 978	2 460
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(12 522)	(10 792)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	510	6 091
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 049	9 630
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 049	8 531
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	631 099	605 550
TOTAL DES CHARGES	639 572	607 812
BÉNÉFICE OU PERTE	(8 473)	(12 262)

L'exercice clôturé au 31/12/2012 présente un montant total du bilan de 316 518,29 € et dégage une perte de 8 472,90 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.

Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs :

- de l'exercice : néant
- postérieures à compter de la clôture : néant

Immobilisations corporelles :

Pour les immobilisations éligibles, les composants ont été identifiés et la méthode prospective ou la méthode rétrospective dont l'incidence sur les capitaux propres est de 0. E a été appliquée. Pour le composant principal, le différentiel entre la durée et la durée d'utilisation est comptabilisé en amortissement dérogatoire. Si nécessaire, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

. Indemnités de fin de carrière

Le code de travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de la fin de carrière.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraites,

d'indemnités,

L'allocation en raison du départ à la retraite est couverte depuis le 1^{er} janvier 2008 il est de 49 102,11 euros à fin 2012

Droit individuel à la formation

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés sont de 5 399 €



RAPPORT D'INVESTIGATION SUR LES COMPTES PRODUIT PAR L'ARAPE

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le total du bilan 2012 est de 316 518,29 euros
Il est constaté une perte de 8 472,90 euros.



Recettes et subventions.

Elles sont de 621 072.25 euros en 2012 alors qu'elles étaient de 593 460.28 euros en 2011 :
 Soit en augmentation de 27 611.97 (+4.65 %)

Immobilisations

Des investissements ont été réalisés :

•	1998 :	547.37 euros
•	2001 :	14 152.15 euros
•	2002 :	1 589.99 euros
•	2003 :	34 033.17 euros
•	2004 :	15 443.50 euros
•	2005 :	54 154.06 euros
•	2006 :	30 045.91 euros
•	2007 :	0
•	2008 :	755.76 euros
•	2009 :	2 202.66 euros
•	2010 :	954 euros
•	2011 :	0 euros
•	2012 :	1 180.86 euros

Soit 157 059.44 euros

En 2001 afin d'affiner le résultat comptable il a été créé six sections analytiques, En 2006 et en 2007 il ne reste plus que quatre sections.
 En 2009 les secteurs Pétiscolaire ainsi que le groupe de paroles ont été arrêtés.
 Il y a une autre section autre secteur.